



Développement de l'armée

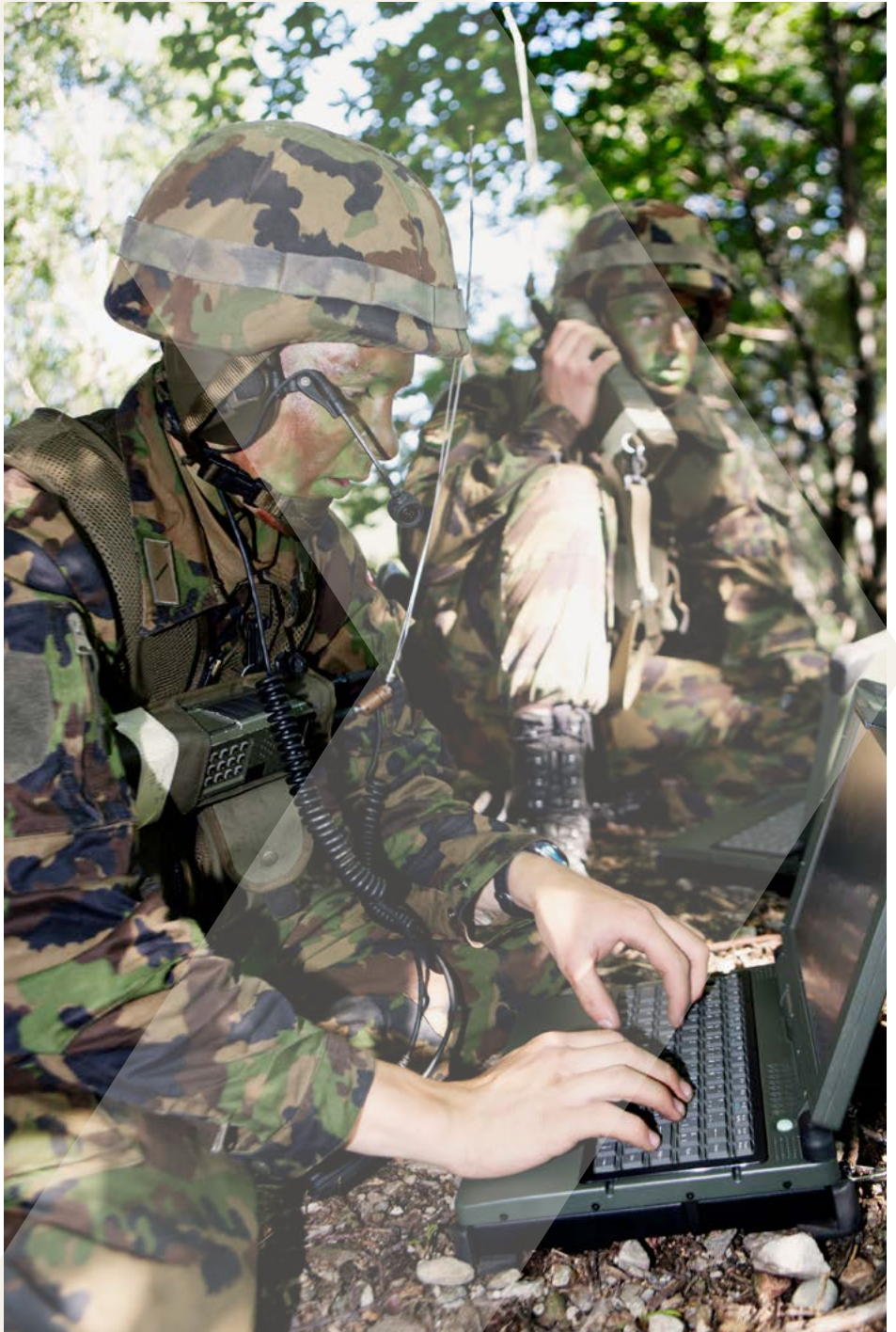
LE MODÈLE D'INSTRUCTION ET DE SERVICE DE L'ARMÉE SUISSE

Des avantages aussi pour la formation et
le perfectionnement dans le domaine civil



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Armée suisse



AVANTAGES EN BREF

Les mesures suivantes sont prises afin d'encourager les meilleurs candidats à une carrière de cadre.

PRISE EN COMPTE DANS LES ÉTUDES (STAGE)

Diverses hautes écoles spécialisées de Suisse comptabilisent certaines instructions militaires comme stages préalables.

PRISE EN COMPTE DANS LES ÉTUDES (ECTS)

Il est possible en tant que cadre de l'armée de faire valider une instruction militaire auprès de certaines hautes écoles, qui la comptabilisent dans les études sous forme de points ECTS.

ATTESTATION

Après leur instruction, les cadres de l'armée reçoivent un certificat de qualification attestant leur parcours d'instruction et les compétences acquises.

AIDE À LA FORMATION

Selon le grade et la durée de l'instruction, une aide financière à la formation est accordée aux cadres de l'armée. Cette aide peut être utilisée pour une formation ou un perfectionnement dans le domaine civil.

SYNCHRONISATION AVEC LES ÉTUDES

Au besoin, l'armée donne à ses cadres jusqu'à trois semaines de congé avant la fin de l'ER dans laquelle ils effectuent leur service pratique pour leur permettre de suivre une formation civile. Elle leur accorde aussi cinq jours à choix pour préparer leurs études. Le licenciement anticipé est compensé lors des cours de répétition.

AUTRES INFORMATIONS

Reconnaissance de l'instruction des cadres par les hautes écoles :
www.armee.ch/hka

NOUVEAUTÉS EN BREF

Le développement de l'armée (DEVA) se caractérise principalement par une disponibilité accrue et un équipement complet de ses effectifs ainsi que par une politique de régionalisation et une meilleure instruction des cadres. De ce fait, les futurs cadres de milice ont l'occasion d'acquérir, par la pratique, un surcroît de compétences techniques et sociales dans leur rôle de chef.

En outre, le modèle de service est revu fondamentalement, avec une adaptation du nombre des jours de service. Parallèlement, l'instruction militaire représente désormais un avantage pour la formation et le perfectionnement dans le domaine civil.

BASES JURIDIQUES

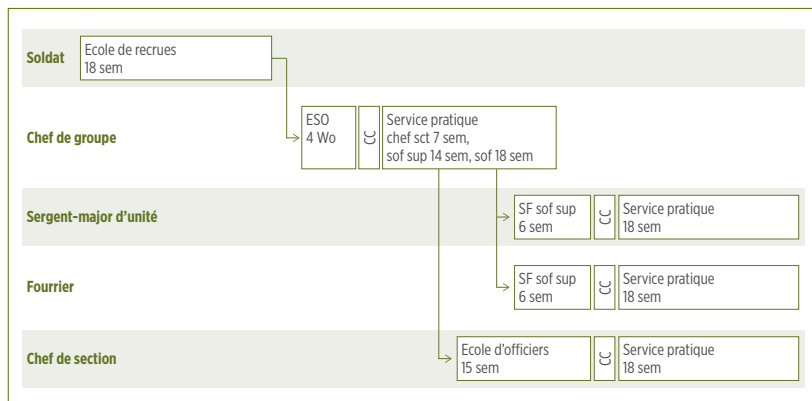
Les nouveautés sont réglées dans le cadre d'ordonnances émises par le Conseil fédéral. Celui-ci a approuvé le 22 novembre 2017 les actes législatifs correspondants.

Instruction

MODÈLE D'INSTRUCTION

L'instruction doit être dirigée par des cadres bénéficiant d'un haut niveau de formation. Dans les faits, il s'agit de convaincre les candidats les plus aptes à se perfectionner et de les préparer à remplir le mieux possible leurs tâches par une instruction spécifique efficace.

Ainsi, chaque militaire reçoit une instruction militaire de base complète lors d'une école de recrues de 18 semaines (ER) qu'il accomplit entre sa 19^e et sa 25^e année. Désormais, les capacités et le savoir-faire acquis vont être approfondis et consolidés dans le cadre d'un service pratique pendant toute une ER. Afin de préparer mieux encore les cadres à leurs fonctions, ceux-ci effectueront aussi un cours de cadres (CC) d'une semaine avant le service pratique.



sem = semaines

SF = stage de formation

ESO = école de sous-officiers

sof sup = sous-officier supérieur

CC = cours de cadres

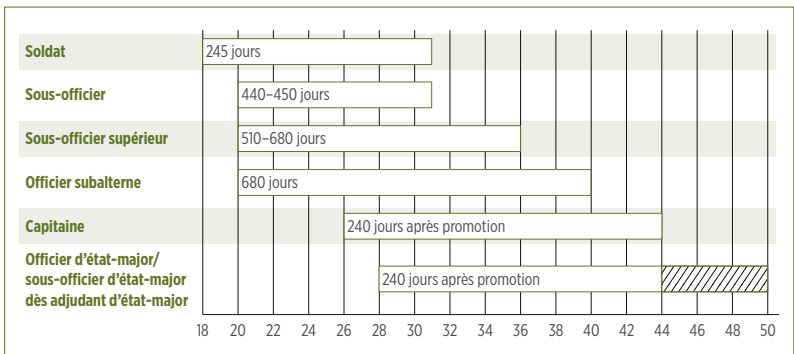
sof = sous-officier

chef sct = chef de section

Jours de service

MODÈLE DE SERVICE

Le modèle de service fixe la durée d'incorporation des soldats, des sous-officiers et des officiers dans l'armée. Il détermine aussi la durée de l'instruction, qui s'étend de l'école de recrues aux cours de répétition. Ce système a été adapté en fonction du nouveau modèle d'instruction et des besoins de l'armée en termes de relève.





Communication Défense
info@vtg.admin.ch